



# SERVICES DE SOUTIEN AGRICOLE

## Information et prévisions sur le marché du travail 2023-2030



### Principales conclusions

- En 2022, le secteur des services de soutien agricole affichait un taux de postes vacants de 10,5 % et un taux de roulement de 23 %, soit l'un des plus élevés du secteur.
- Les employeurs de ce secteur ont indiqué que le manque de compétences essentielles, comme la lecture et l'arithmétique, et le manque de compétences spécialisées constituaient les principaux obstacles à un recrutement réussi des employés.
- Selon les prévisions, l'industrie disposera d'une offre stable de travailleurs nationaux, grâce à une part plus faible de départs à la retraite et une part plus élevée d'immigrants par rapport à d'autres industries agricoles.
- Environ 660 travailleurs étrangers étaient employés dans le secteur en 2022, soit 6 % de la main-d'œuvre de cette industrie.<sup>1</sup>
- Toutefois, le pic de la demande de main-d'œuvre devrait dépasser l'offre de main-d'œuvre nationale, ce qui entraînera une pénurie croissante de main-d'œuvre nationale au cours des huit prochaines années.<sup>2</sup>

### Effectif actuel

- Les services de soutien ont employé environ 10 600 travailleurs nationaux pendant la haute saison en 2022, ce qui représente 3 % de l'emploi national dans l'agriculture.<sup>3</sup> Vingt-sept pour cent de ces travailleurs étaient basés en Ontario, 19 % en Alberta et 19 % au Québec.
- Les principales professions de l'industrie comprennent les ouvriers spécialisés dans l'élevage ou les opérateurs de machinerie agricole (19 % de la main-d'œuvre), les ouvriers de l'élevage et de la récolte (14 %), les cadres de l'agriculture, y compris les propriétaires-exploitants et les cadres salariés (8 %), et d'autres métiers techniques et professions connexes (8 %).<sup>4</sup>
- On estime que 960 postes n'ont pas été pourvus pendant la saison de pointe de 2022, soit un taux de postes vacants de 10,5 %.<sup>5</sup>

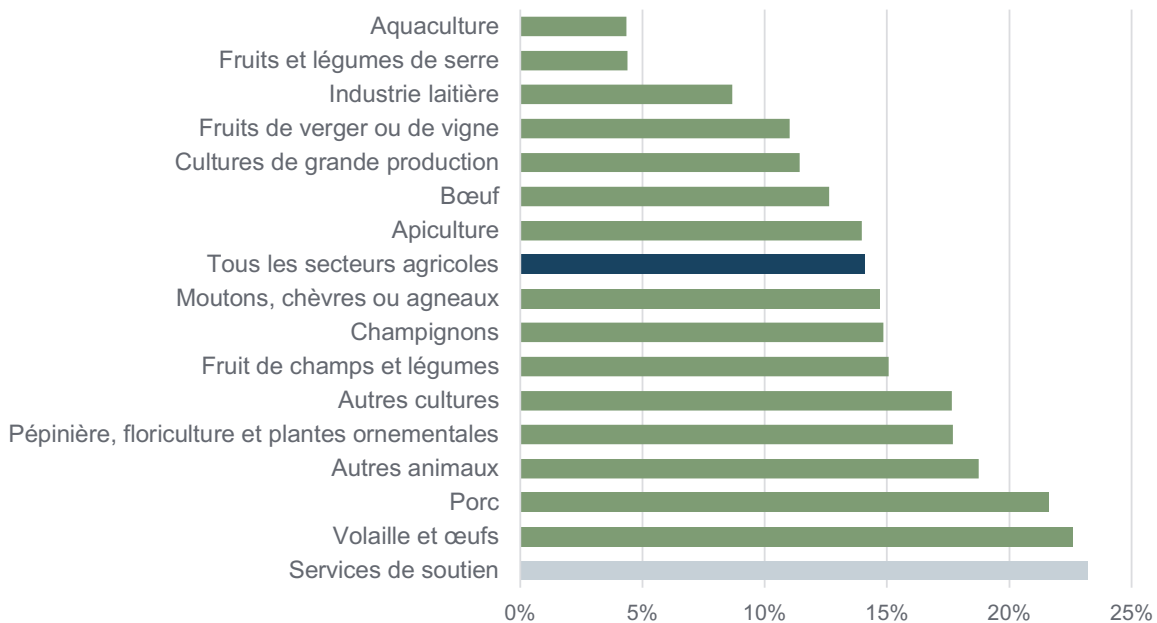
<sup>1</sup> Le nombre de travailleurs étrangers comprend les travailleurs recrutés dans le cadre du Programme des travailleurs étrangers temporaires et du Programme des travailleurs agricoles saisonniers. Il ne comprend pas les immigrants ni les résidents permanents. Statistique Canada; Emploi et développement social Canada; le Conference Board du Canada. | <sup>2</sup> La pénurie de main-d'œuvre nationale est la différence entre le nombre total de travailleurs demandés et le nombre de travailleurs canadiens employés, qui est égal à l'emploi de travailleurs étrangers plus le nombre de postes vacants. Estimation à la haute saison pour refléter la demande maximale pendant les pointes saisonnières dans l'agriculture. | <sup>3</sup> Statistique Canada; Conference Board du Canada. | <sup>4</sup> Les autres métiers techniques et connexes comprennent les forgerons agricoles, les maréchaux-ferrants et une variété de métiers techniques nécessaires pour réparer, entretenir, installer, calibrer ou fabriquer une variété de produits/machinerie. | <sup>5</sup> Statistique Canada; modèle des professions, des compétences et des technologies du Conference Board du Canada.

## Observations de l'Enquête auprès des employeurs

- Cinquante-six pour cent des employeurs interrogés sur les services de soutien n'ont pas pu trouver tous les travailleurs dont ils avaient besoin, ce qui les expose davantage au risque de pénurie de main-d'œuvre que les autres secteurs de l'agriculture.<sup>6</sup>
- Plus de 75 % des employeurs ont déclaré avoir perdu des ventes en raison des pénuries de main-d'œuvre, et plus de 50 % ont reporté ou annulé des projets d'expansion.<sup>7</sup>
- Vingt-sept pour cent des employeurs citent le manque de compétences essentielles, comme la lecture et l'arithmétique, et 27 % le manque de compétences spécialisées comme principaux obstacles au recrutement, contre seulement 13 et 19 % respectivement pour l'ensemble des secteurs d'activité.<sup>8</sup>
- Les exigences du travail manuel et les bas salaires ont été cités comme des obstacles moins importants au recrutement par les employeurs de ce secteur. Seuls 27 % ont cité le travail manuel et 20 % les bas salaires, contre 59 % et 44 % respectivement pour l'ensemble des industries.<sup>9</sup>
- Les employeurs de l'industrie ont déclaré le taux de rotation volontaire le plus élevé (23 %), bien supérieur au taux de rotation de 14 % pour l'ensemble du secteur agricole (graphique 1).<sup>10</sup>
- Les possibilités limitées d'évolution de carrière sont le premier facteur rendant la rétention difficile, citées par 40 % des employeurs des services de soutien.<sup>11</sup>

### Graphique 1 : L'industrie des services de soutien a le taux de roulement volontaire le plus élevé.

Taux de roulement volontaire,\* en pourcentage, 2022.



Source : Enquête auprès des employeurs du Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture, 2023.

\* Le taux de roulement volontaire est le nombre de départs volontaires par rapport au nombre total de travailleurs au cours d'une année. Les départs volontaires concernent les travailleurs qui démissionnent, y compris les travailleurs saisonniers qui quittent l'entreprise avant la fin de leur contrat.

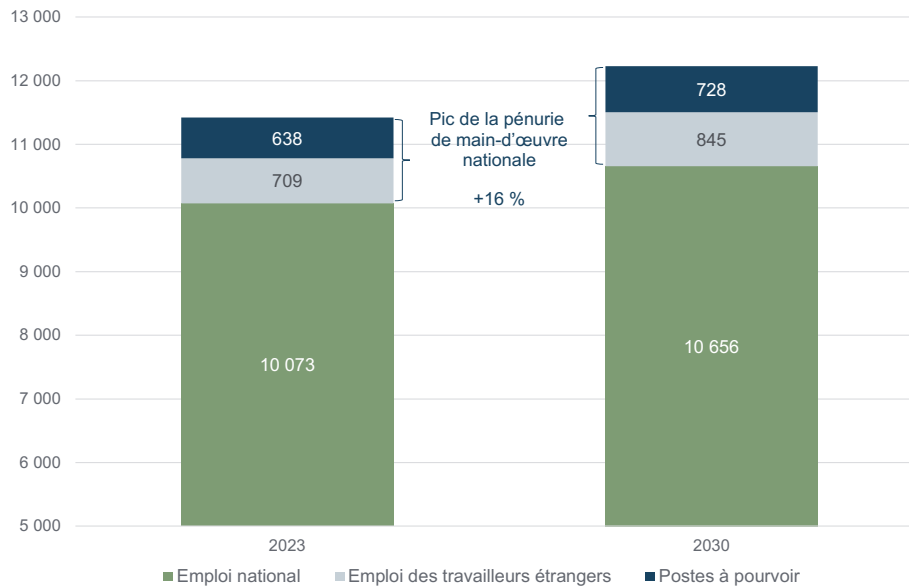
<sup>6</sup> Enquête auprès des employeurs du Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture de 2023 (n=18). | <sup>7</sup> Enquête auprès des employeurs du Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture de 2023 (n=9). | <sup>8</sup> Enquête auprès des employeurs du Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture de 2023 (n=15, 721). | <sup>9</sup> Ibid. | <sup>10</sup> Enquête auprès des employeurs du Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture de 2023. | <sup>11</sup> Enquête auprès des employeurs du Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture de 2023 (n=15).

## Prévisions du marché du travail

- À court terme, l'affaiblissement de l'économie limitera la demande de services de soutien, ce qui se traduira par une baisse de l'emploi et du nombre de postes vacants en 2023 par rapport à 2022.
- À long terme, la croissance continue de la production agricole soutiendra la demande de services de soutien. La demande de main-d'œuvre dans ce secteur devrait augmenter de 7 % au cours des huit prochaines années, pour atteindre 12 230 travailleurs.
- L'industrie devrait voir 1 620 travailleurs partir à la retraite entre 2023 et 2030; entre temps, 1 010 immigrants et 1 450 jeunes en fin de scolarité devraient s'intégrer à la main-d'œuvre de ce secteur.<sup>12</sup>
- En conséquence, l'emploi national devrait augmenter de 6 % entre 2023 et 2030. Cette évolution sera légèrement inférieure à la demande de main-d'œuvre, ce qui se traduira par une pénurie croissante de la main-d'œuvre nationale, qui atteindra 1 570 travailleurs d'ici 2030.
- L'industrie comptera de plus en plus sur les travailleurs étrangers pour combler la pénurie de main-d'œuvre. Cependant, environ 730 postes vacants devraient subsister en 2030 pendant la haute saison.
- Trente pour cent de ces postes vacants seront des postes de travailleurs d'élevage et de récolte, et 25 % d'ouvriers spécialisés dans l'élevage et d'opérateurs de machinerie agricole.

### Graphique 2 : Le pic de pénurie de main-d'œuvre nationale s'accroît.

Nombre de travailleurs requis en saison de pointe dans l'industrie des services de soutien.



Source : modèle des professions, des compétences et des technologies du Conference Board du Canada.

Le nombre de travailleurs étrangers comprend les travailleurs recrutés dans le cadre du Programme des travailleurs étrangers temporaires et du Programme des travailleurs agricoles saisonniers. Ne comprend pas les immigrants ni les résidents permanents. Le nombre maximal de travailleurs étrangers est inférieur au total cumulatif des travailleurs employés au cours de l'année, car tous les travailleurs ne seront pas employés simultanément.

<sup>12</sup> Les jeunes en fin de scolarité désignent les travailleurs ayant terminé leurs études (tous niveaux de scolarité confondus) et entrant sur le marché du travail.



## Préparer la main-d'œuvre de demain

- L'industrie des services de soutien nécessite une proportion plus élevée de travailleurs ayant des compétences spécialisées que les autres secteurs de l'agriculture. Il est de plus en plus difficile de trouver des travailleurs possédant ces compétences. Des programmes de formation axés sur les besoins en compétences spécialisées de cette industrie seraient particulièrement bénéfiques.
- La concurrence pour les travailleurs qualifiés venant d'autres secteurs contribue à la forte rotation dans les services de soutien. Les employeurs de ce secteur peuvent être amenés à évaluer leurs mesures d'incitation, en mettant l'accent sur les possibilités de carrière afin de favoriser la rétention des employés.

## À propos de l'industrie des services de soutien

Cette fiche d'information concerne l'industrie des « services de soutien », définie par Statistique Canada comme les SCIAN 1151 et 1152 « établissements dont l'activité principale consiste à offrir des services de soutien aux cultures agricoles, et à offrir des services de soutien à l'élevage, y compris les animaux de maison ».

Les activités de soutien aux cultures comprennent la gestion agricole, les traitements chimiques du sol, l'entretien des vergers et des vignobles, les services de nettoyage, les services de moissonnage-battage, le contrôle des maladies de cultures, les services de séchage des cultures, l'inspection et le classement, et les services de pollinisation. Pour obtenir la liste complète, cliquez [ici](#).

Les activités de soutien à l'élevage comprennent la gestion agricole, les services de reproduction, les services de nettoyage, l'écornage et le parage des onglons de bovins, la prise de volaille, les postes de classement d'œufs, les services d'enregistrement, les services de tonte et de bain parasiticide, le ferrage des chevaux et le filtrage du miel. Pour une liste complète, cliquez [ici](#).

## À propos de cette fiche d'information

Les données citées dans la présente fiche d'information sont basées sur une étude sur l'information sur le marché du travail (IMT) qui a été entreprise entre mars et septembre 2023. Cette étude comportait une modélisation de la demande et de l'offre de main-d'œuvre selon la province, le produit de base et la profession; enquête auprès de plus de 1 400 intervenants du secteur; validation des résultats à l'aide de webinaires ainsi que d'une présentation du groupe consultatif. Pour plus d'information sur cette étude sur l'IMT, veuillez consulter le rapport national.

L'étude a été entreprise par le Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture (CCRHA), un organisme sans but lucratif national qui s'occupe des questions relatives aux ressources humaines au sein des entreprises agricoles partout au Canada. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le Conseil et ses produits et services destinés au secteur agricole canadien, veuillez vous rendre à l'adresse [www.cahrc-ccrha.ca](http://www.cahrc-ccrha.ca).

Cette étude a été réalisée par le Conference Board du Canada, la principale organisation indépendante de recherche appliquée de notre pays. Grâce à l'utilisation de modèles de données sophistiqués, de prévisions de pointe et d'approches de recherche multiméthodes, il effectue des recherches pour aider les dirigeants à agir.

Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou par photocopie ou enregistrement, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation du CCRHA.

### Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture

PUBLIÉ : FÉVRIER 2024

Tél : 613.745.7457 | C : [info@cahrc-ccrha.ca](mailto:info@cahrc-ccrha.ca)



Financé en partie par le gouvernement  
du Canada par le biais du programme de  
solutions pour la main d'œuvre sectorielle



Il est possible de télécharger le présent document sur [www.cahrc-ccrha.ca](http://www.cahrc-ccrha.ca) | Tous droits réservés. © 2024 CCRHA

Crédits photo : [goodluz](#)